

JOURNÉES OLYMPIQUES À PARIS

Pendant deux jours, venez partager l'esprit olympique à travers des initiations gratuites aux disciplines sportives olympiques et paralympiques, des démonstrations et des rencontres avec de nombreux athlètes français.

Venez faire du sport

Rendez-vous sur les 10 zones d'activités sportives et culturelles – dans le Parc Rives de Seine, sur le pont Alexandre III, entre le Grand et le Petit Palais, sur la place Charles de Gaulle, les pelouses des Invalides, ou encore au Pavillon de l'Arsenal pour vous essayer à plus de 30 sports différents de l'escrime à la lutte, du tir à l'arc à la gym, du saut à la perche à la boxe, du tennis à l'escalade et autres sports collectifs comme le football, le handball, le rugby, le volley ou encore le baseball. A la base nautique, au pied de l'Île Saint Louis, c'est l'occasion de s'initier à l'optimist, au kayak, à l'aviron et autres activités nautiques.

Venez admirer

La piste d'athlétisme flottante entre le pont Alexandre III et le pont des Invalides.

Le plongeur professionnel, installé sur le Pont Alexandre III

Venez célébrer

Les temps forts des journées olympiques à Paris :

Vendredi 23 juin

- La grande traversée : descente en kayak du Stade France aux Invalides.

Samedi 24 juin

- courses et démonstrations d'aviron à huit, de planches à voile et autres embarcations sur la Seine
- Vélodrome géant, autour de l'Arc de Triomphe pour petits et grands
- Rassemblement final sur le pont Alexandre III

Programme détaillé à retrouver sur
quefaire.paris/journeesolympiques



Journées Olympiques

LES 23 ET 24 JUIN DE 10H À 20H

Initiations sportives gratuites pour tous
Démonstrations et rencontres avec les athlètes français

Rendez-vous

Pelouse
des Invalides

Petit Palais

Parc Rives
de Seine

Au pied de
l'Île Saint-Louis

Pont
Alexandre III

Pavillon
de l'Arsenal



/Paris



@Paris

#VenezPartager

quefaire.paris/journeesolympiques



MAIRIE DE PARIS



PARIS EN MODE JO

JOURNÉES
OLYMPIQUES
23 - 24 JUIN





La sécurité étant un élément incontournable de la réussite de tout évènement public d'envergure, la Ville de Paris en coopération étroite avec la Préfecture de Police s'assure que les meilleures conditions d'accueil sont mises en place pour les Journées Olympiques.

SÉCURITÉ

L'accès aux Journées Olympiques sera entièrement sécurisé. Tous les participants feront l'objet d'une palpation. Sur le modèle de ce qui est fait dans les stades les objets dangereux y seront interdits. À l'intérieur de chaque zone d'animation, la sécurité est assurée par des agents de sécurité privée. La Préfecture de Police assure quant à elle la sécurité des abords. La Direction de la Protection, Sécurité et Prévention de la Ville de Paris sera également présente pour renforcer ce dispositif.

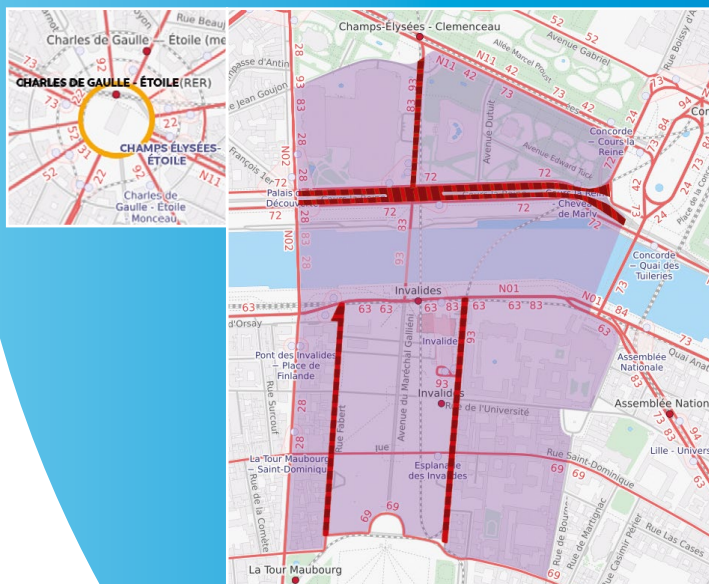
CIRCULATION & STATIONNEMENT

La mise en place des mesures de sécurité entraîne la fermeture à la circulation de certaines voies :

- o Le vendredi 23 juin de 8h30 à 20h30
- o Le samedi 24 juin de 8h30 à 22h30

Pour chaque jour, les zones de restrictions de circulation et les rues interdites au stationnement sont précisées sur le plan ci-dessous. Nous vous recommandons d'utiliser les transports en commun pendant toute la durée de la manifestation. Afin de faciliter vos déplacements si vous résidez dans la zone de restrictions, munissez-vous d'un titre d'identité et d'un justificatif de domicile.

Périmètre de restrictions de circulation et stationnement



TRANSPORTS

Les stations de métro restent ouvertes pendant l'évènement. Les lignes de bus circulant dans le périmètre de restriction de circulation sont déviées : 63 - 69 - 72 - 83 - 93. En raison de travaux le samedi 24 juin, aucun train du RER C ne circule entre les gares d'Invalides et de Versailles Château et St Quentin en Yvelines.

Pour plus d'informations :

- sur les déviations des lignes de bus, vous pouvez consulter le site Internet de la RATP : www.ratp.fr
- sur le trafic du RER C, vous pouvez consulter le site Internet : www.transilien.com

- Toute circulation sera impossible à l'intérieur du périmètre vendredi 23 juin, de 8h30 à 20h30 et samedi 24 juin, de 8h30 à 22h30.
- Interdiction de stationnement vendredi 23 et samedi 24 juin.
- Interdiction de circulation le samedi 24 juin de 7h30 à 11h30.

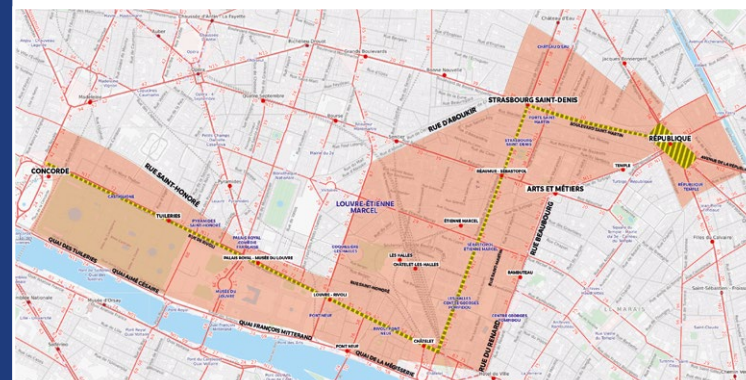
En raison de la Marche des Fiertés de Paris organisée par l'Interassociative lesbienne gaie, bi et trans (Inter-LGBT), le samedi 24 juin une partie du centre de Paris sera également fermée à la circulation automobile.

Le parcours de la manifestation relie la Place de la Concorde à la Place de la République via la rue de Rivoli, le boulevard Sébastopol et le boulevard Saint Martin. Le stationnement est interdit sur l'intégralité du parcours de 10h30 à 21h.

Tout autour de la manifestation, la circulation automobile est restreinte et les lignes de bus suivantes sont déviées : 20 - 21 - 24 - 27 - 29 - 38 - 39 - 42 - 47 - 48 - 52 - 56 - 58 - 65 - 67 - 68 - 69 - 70 - 72 - 73 - 74 - 75 - 76 - 81 - 84 - 85 - 94 - 95 - 96. Les stations de métro se situant sur le parcours de la manifestation risquent d'être fermées. Les correspondances restent assurées.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter le site Internet de la Préfecture de Police : www.prefecturedepolice.fr

Marche des Fiertés, samedi 24 juin restrictions de circulation de 10h30 à 21h



- Périmètre d'isolement de la Marche des Fiertés.
- Interdiction de stationnement.

TOUTE L'INFO
au 3975* et
sur PARIS.FR
* Prix d'un appel local à partir d'un poste fixe sauf tarif propre à votre opérateur